

Mémoire de monsieur Jean-Claude St-André, député de L'Assomption

Consultation publique sur le projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.

Premièrement, je désire réitérer mon opinion au sujet de la politique de gestion des déchets. Je crois profondément que la seule vraie façon de gérer les déchets, c'est l'application la plus intégrale possible de la politique des quatre R :

- Réduction : Simplifier l'emballage.
- Récupération : Des emballages pouvant être facilement recueillis après utilisation.
- Réutilisation : Maximiser l'utilisation multiple des emballages.
- Recyclage : Dès la conception, identifier les matériaux les plus facilement réutilisables.

Il ne peut exister de façon de faire valable, viable à long terme, qu'une gestion complète, de la conception des produits et de leur emballage jusqu'au traitement des matières résiduelles. Faire en sorte de diminuer à son strict minimum tout ce qui éventuellement voyagera dans le sac vert. Nous devons mettre en place un processus visant à atteindre l'élimination de l'enfouissement des déchets.

Où en est-on maintenant. La situation actuelle est que 40% des déchets de la CMM finissent leur jour au site de Lachenaie. Un site en opération depuis 1968, qui a atteint son point de saturation depuis déjà longtemps.

Quels sont les principaux arguments des citoyens qui ont témoigné à ce sujet aux audiences du BAPE :

- Le site est à toutes fins utile au-delà de sa pleine capacité.
- Il est une source de pollution visuelle et olfactive. Une cause de pollution de la nappe phréatique.
- Il met en danger la qualité de vie d'une population de plus en plus grande. La population avoisinante crie au secours. De plus, maintenant, le site est à quelques centaines de mètres d'un centre hospitalier.

C'est vrai, nous avons des résidus à gérer. Nous aimons consommer. Le grand Montréal est une région intensément peuplé. Mais maintenant, nous sommes obligés de vivre avec les effets de cette consommation. Il nous faut apprendre à mieux gérer les résidus de notre consommation. L'enfouissement n'est plus une alternative valable.

Le rapport 177 du BAPE est complet. Il nous permet de prendre une décision éclairée. Il faut avoir le courage de passer aux actes. Nous ne pouvons tolérer plus longtemps une situation inacceptable. Tout au plus peut-on accepter de continuer pour une courte période, la situation actuelle. Le temps de mettre en place de vraies solutions.

En conclusion et permettez que je me répète : Avec des directives claires du gouvernement et la bonne volonté des citoyens de la CMM, je suis certain que le site de Lachenaie peut être fermé d'ici cinq ans. L'enfouissement n'est plus acceptable.

L'Assomption, le 27 novembre 2003